



Compte rendu du Conseil d'administration du 19 mars 2022

Participants : Gaëlle Bouché, Gwendoline Charpentier, Elisabeth Girodengo, Evelyne Prigent, , Jean-Paul Bouché, Bernard Clavaud, Thomas Rainasse

Denis Leleu, Thomas, Victoria et Mathieu de Musik'Art ainsi que Marie-Hélène Madrias assistaient également au CA :

1. Point financier :

La trésorerie de l'association sur son compte courant est d'environ 2000€. Les premiers acomptes commencent à arriver celui de Laura Cox a été réglé 50% du contrat de cession. D'autres vont devoir être réglés prochainement pour les groupes les plus importants et pour la technique. Des rentrées sont à venir assez rapidement de deux partenaires, Optineris et Limoges Enchères et, peut-être, d'autres partenaires privés (voir ci-dessous). Il faudra malgré tout avoir recours à un découvert en compte que la banque nous accorde habituellement mais le montant n'est pas très important. Il faudra faire ensuite appel, comme tous les ans, à des avances sur subvention mais que nous pouvons solliciter que lorsque les subventions ont été votées et notifiées.

2. Points sur les partenariats et demandes de subventions

Nicolas Constanty a fourni une liste de 6 contacts intéressés à devenir partenaires en 2022, en plus de sa propre société (Limoges Enchères). Les contacts ont commencé à être pris avec 3 d'entre eux, un seul retour pour le moment, un peu décevant.

Jean-Paul relancera également la société Jerry and Co avec laquelle nous avons eu des contacts pour l'édition 2019.

Sont évoqués également : Pause Plaisir, partenaire en 2017 et 2018, qui sera sollicité bien que le dirigeant ait changé, Jean-Michel Devaux.

Un contact a été pris dans la semaine avec L'Estaminet très positif. Le responsable du bar, Davy Lecocq, veut bien faire le tour des commerçants pour les solliciter.

Les 6 demandes de subventions ont toutes été faites, 4 pour le festival et 2 pour le concert prévu au mois d'octobre en Creuse. Nous avons reçu les AR de nos demandes et un retour pour correction de la part du Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine. Il s'agissait d'un oubli du montant des contributions volontaires (bénévolat et prêt de matériel dans notre cas) du côté Recettes. Nous n'avons pas connaissance du calendrier exact des décisions des différentes collectivités sollicitées mais elles s'échelonnent en avril , assez rare, et mai/juin. Pour St Léonard, Denis signale avoir eu la décision en mai.

3. Point sur les échanges avec Saint Léonard de Noblat:

Le rendez-vous avec les équipes de St Léonard (OT, service technique et régie électrique) a eu lieu le 10 mars (voir CR). Les réponses sont, pour la plupart, positives : par exemple, pour la partie électrique, trois raccordements existent sur la place pour un total de 96 kVA, ce qui est supérieur à nos besoins habituels. Les principaux points qui restent à régler sont la question des locaux « en dur », le problème des douches et dans une moindre mesure celui de la connexion internet ...

- pour les locaux « en dur », deux pistes sont explorées : la location de cabane de chantier chez BLS ou l'utilisation d'une remorque de semi-remorque. BLS a été approché, ils disposent de cabane de chantier (8 ou 15m²), tarif à confirmer mais qui bénéficierait du partenariat (-50% sur tarif public). Pour la remorque (ou un camion 19t/26T), la question a été soumise à notre partenaire AEM/Guéret Trans qui doit nous donner une réponse.
- Pour la connexion internet, celle du centre technique municipal pourrait être utilisée, c'est un ADSL classique (un membre de l'asso est passé vérifier). Le centre se trouve à un peu moins de 300m et nous disposons d'un rouleau de câble de 300m.
- Pour les douches (artiste et camping), BLS dispose d'équipement de chantier de ce type (tarif à confirmer) mais nous ne pouvons les mettre que sur le site car elles doivent être raccordées, eau et évacuation qui existent sur la place.

A chiffrer, les coûts supplémentaires induits par ces équipements.

4. Edition 2022 :

4.1 Programmation :

La soirée du vendredi 29 juillet est finalisée avec Madam, Laura Cox qui sera tête d'affiche et Ladies Ballbreaker. Les contrats sont signés et l'acompte pour Laura Cox payé. Elle a fait l'objet d'une annonce sur facebook et sur le site internet.

Pour le samedi 30, la situation est plus compliquée. Le groupe principal prévu est Sinsémilia, mais nous souhaitons réduire un peu le cachet (demandé) afin d'abaisser le point d'équilibre du festival. Une possibilité existe mais elle est conditionnée par la confirmation d'une autre date sur le même week-end à Bayonne. Cette confirmation tarde à venir. Jean-Paul a encore relancé le tourneur par mail dans la semaine et par téléphone vendredi après-midi, il doit rappeler lundi. Cela a conduit à reporter l'annonce prévue le 17 mars au 24.

D'autres options sont toujours ouvertes comme « Lily Wood and The Prick », 16k€ non négociable, « Cats On Tree », 17k€. D'autres pistes ont été explorées dans la semaine : Dub Inc n'a aucune disponibilité, KYO est disponible, budget plus élevé avec 18k€ (contre 30k€ au premier contact) mais avec un potentiel de public plus important ?

Nous prévoyons deux groupes locaux sur la grande scène le samedi : Forever Madame est confirmé et Phoan n'est plus disponible, il faut donc trouver un autre groupe Local. Regardez et donnez rapidement vos appréciations sur les propositions (elles émanent de Hiero Limoges) sur la page du CA.

Pour la fin de soirée, c'est Jagas qui a été choisi, c'est un groupe francilien qui a des attaches avec la Creuse.

Pour les groupes locaux pour les scènes annexes, le choix est fait avec Musik'Art. Suite à une question de Denis, Jean-Paul précise qu'il y aura un concert gratuit par soir dans la halle du centre-ville. Les autres concerts de groupes locaux, hors de la grande scène, se feront dans le kiosque sur la place de la Libération mais ne seront accessibles qu'aux personnes disposant d'un billet pour la soirée. Les groupes proposés sont sur la page Orga TdZ, merci de mettre vos appréciations..

4.2 Technique et aménagement du site :

Le devis de Blackline a été reçu, il est assez nettement en-dessous de ce que nous attendions et en-dessous de 2018, mais il ne comporte pas encore la partie distribution électrique car nous ignorions l'emplacement des arrivées. Le supplément devrait se chiffrer en centaine(s) d'euros, donc modifiera peu les choses. Une proposition de rendez-vous sur le site a été faite à Blackline, avec participation du service technique et régie électrique.

Des précisions sont apportées (voir plan joint au CR) : la scène sera tournée vers le cimetière pour limiter l'impact sonore, les premiers bâtiments sont 4/500 mètres, le parking et le camping seront sur un ou deux terrains sur la rue Guingouin (ex-Grande Ecure), l'entrée unique du festival sera coté parking/camping : les personnes venant du centre-ville devront emprunter à pied la rue Guingouin.

4.3 Village artisans :

Les infos sur le village artisans ont été mises sur le site (Rubrique Partenaires/Village artisans, formulaire en PJ du CR). Les artisans présents en 2018 ont été sollicités. Trois tarifs : produits sucrés (20€/m), artisanat (10€/m), artistes ou de St Léonard (gratuit).

4.4 Accueil et hébergement des groupes :

Les premiers contacts ont été pris par Elisabeth et Marie-Hélène en privilégiant St Léonard et la Haute-Vienne. Une pré-réservation a été faite pour les 2 jours à l'Auberge de la Poste à Sauviat (10 chambres). Pour la restauration, un contact avec le traiteur Rebeyrat qui n'aura pas de suite, « Le petit Salé » à Saint-Just le Martel, attente d'un devis (hôtellerie également). Le « Relais Saint Jacques » a proposé de prêter une salle de 25 places pour la restauration des groupes et techniciens, un devis va être établi sur la base de 50 repas par jour. Elisabeth a donné une fourchette maxi de 13/15€ par repas. Cette option simplifierait le site : une grande et une petite tente en moins et un local plus confortable. A suivre.

Si aucune de ces pistes ne convient, on se repliera sur la Ferme de la Besse (environ 20km).

4.5 Appel à bénévoles :

Le besoin est d'environ 70 bénévoles pour le festival. Il y a 3 périodes : le montage, les 2 jours du festival et le démontage. Le montage commencera le mercredi 27 juillet et dure 2,5 jours (jusqu'au vendredi matin), il nécessite 15 à 20 bénévoles. Les 2 jours du festival lui-même nécessitent jusqu'à 70 bénévoles, période d'activité principale centrée sur les horaires du festival. Le démontage se fait du dimanche (une partie dans la nuit) au mardi. Pendant le festival, les bénévoles sont organisés par pôle et avec un effectif permettant une activité 50% du temps, le reste étant du repos/repas.

Une partie des activités est « physique » surtout pendant montage/démontage, mais pas que : décoration du site, des loges, installation des équipements techniques tel réseau, PC, imprimante, terminaux de paiement, cashless, balisage ...

L'inscription est d'ores et déjà possible sur le site (Rubrique Bénévole). Les participants à la réunion qui souhaitent être bénévoles peuvent le faire et relayer auprès de leurs contacts ou auprès d'associations.

Les années précédentes, nous avons environ 50% de bénévoles réguliers (2 à 8 éditions) et 50% de passagers (une seule édition).

4.6 Billetterie :

La billetterie sur notre site internet est prête (le compte à rebours défile sur notre page), le bouton facebook est actif et renvoie sur notre page. L'émission des billets est faite par Weezevent. Les tarifs sur ce site incluent la commission du prestataire (0.99€), ils sont donc nets pour l'acheteur. Deux tarifs ont finalement été faits : vente avant 20/23/30€ et vente sur place et pendant le festival 23/26/35€. Des billets enfants de moins de 12 ans ont été créés également, gratuit et un billet gratuit pour la réservation du camping. Les autres prestataires de billetterie (Fnac, Ticketmaster...) restent à mettre en place. Ils ne le seront certainement qu'après le 24/3.

5. Questions diverses : concert d'octobre 2022

Sujet non abordé

6. Fixation de la date du prochain CA :

**Prochaine réunion du CA
le samedi 23 avril à 15h30
A l'Escalier et par Skype**